Date: 08/04/2008 OJD: 142557

Page: 10 Edition:(FRA)

Suppl.: Rubrique:





A ce ministre qui désigne l'intrus

Le Théâtre du soleil et le Réseau éducation sans frontières (RESF) organisaient, hier, à la Cartoucherie de Vincennes, une lecture de lettres ouvertes adressées au ministre de l'Immigration Brice Hortefeux par des personnes soutenant des sans-papiers. Extraits.

Marie-Christine. «Il pleuvait, c'était la nuit. Le rendez-vous, fixé la veille à 22 heures par les copains de RESF, indiquait 3 heures à la Maison du peuple de Belfort. De là nous sommes partis faire nos adieux à A. et S. La police de l'air et des frontières était venue les arrêter juste au moment du lâcher de ballons organisé à l'occasion de la journée des droits de l'enfant. Depuis, détenus à Delle (Territoire de Belfort), ils devaient se préparer à un départ à 4 heures du matin, direction le Kosovo. Je ne vais pas vous parler de leur histoire. Non, je vais vous parler de ceux qui restent, qui ont tenté d'empêcher ça. Ce lieu, l'ancienne gare de Delle, le long d'une ligne de chemin de fer, nous l'avions connu plus animé lorsque, le 27 octobre, nous avions participé à une marche sur le centre de rétention de Delle. Mais cette nuit du 21 novembre, nous n'étions que quelques-uns à avoir été prévenus, à avoir pu nous organiser. Il y a des images qui restent longtemps imprimées: une poignée d'hommes et de femmes qui attendent en silence, une voiture de police avec, à l'arrière, deux personnes au visage blême. L'autorisation leur est donnée de nous dire au revoir. De longues accolades. Une voix de policier qui dit: "Ça suffit maintenant". A. et S. sont reconduits dans la voiture qui s'éloigne et on reste là, impuissants. Je suis venue cette nuit leur rendre hommage et attester de certaines pratiques indignes qui ne doivent pas laisser indifférent. A quoi ça sert si, au bout du compte, on ne peut rien empêcher? Je ne sais pas trop. Quoi qu'il en soit la prochaine fois, j'y serais encore.»

Eric Mançon. «L'application de quotas n'implique-t-elle pas, logiquement, que vous vous donniez le droit d'expulser des personnes sans papiers même si elles pourraient satisfaire aux critères que vous avez établis? Les critères que vous avez établis sont-ils trop larges? En vertu de quel pouvoir les quotas primeraient-ils sur ces critères? Cette politique du chiffre est-elle une politique ou un exercice de gestion? Pensezvous que les droits de l'homme et du citoyen soient une valeur essentiellement historique et que l'urgence d'appliquer les quotas dispense l'administration du respect de ces droits? Un ministre pense-t-il?»

Corinne Bastiani. «Il est turc, elle est algérienne. Ils ont déjà bien vécu. Ils se sont mariés à un moment où l'un avait besoin de l'autre. Maintenant, ils allaient pouvoir un peu se reposer, veiller sur l'autre, s'accompagner mutuellement et vieillir ensemble. Ils s'aiment, comme peuvent s'aimer les gens d'ailleurs. Pudiquement. Elle a des papiers. Ça fait si longtemps qu'elle vit en France. Lui n'en a pas. Et pourtant... Quand je l'écoute parler et quand j'écoute ses silences, tout dit son désir de vivre ici. De protéger sa femme et de subvenir à ses besoins. De vivre

La France est en paix, sans ennemi, sans occupant. Et pourtant. Insidieusement, les hauts responsables de l'Etat déclarent l'état de guerre.»

sans avoir peur, en se sentant accepté, intégré. De travailler. Jamais il ne se plaint. "Pas de problème." Il ne demande rien. Il donnerait tout. J'aime être avec ces gens. Ils m'enrichissent. Je les sens d'ici.»

Pierre-Yves Bernard, Brigitte Lassourd. «Monsieur le ministre, nous nous permettons de vous écrire, car K., lui, ne se le permettra

jamais. Pourtant vous avez entre les mains l'avenir de ce jeune homme. K. est arrivé en France en 2004. Il vient d'Haïti, qui est comme vous le savez sans doute le pays le plus pauvre d'Amérique. De sanglantes dictatures y ont prospéré. Le père de K. est en France depuis une quinzaine d'années, et K. a pris le risque de venir le rejoindre. K. a aujourd'hui 21 ans, il a passé un BEP et prépare maintenant un bac pro de comptabilité. Il vit avec ses parents, son père est titulaire d'un titre de séjour d'un an, mais sa mère et lui-même sont en situation irrégulière. L'avenir est sombre pour K. Il sait qu'il risque au premier contrôle d'identité d'être arrêté puis expulsé. Ainsi est-il venu nous voir, un peu intimidé. Nous n'avons pu que lui conseiller de ne pas se faire remarquer. Il le savait déjà. Chaque fois que nous voyons K., nous lui répétons ce même conseil: "Ne te fais pas prendre." Pourquoi l'absence de papiers oblitère-t-elle à ce point l'avenir de K.? Qu'est-ce qui justifie une telle punition?»

Anne de Seynes. «Tout se sait, tout finit toujours par se savoir. Le temps, c'est-à-dire l'Histoire, avale, broie, puis recrache l'occulté, l'oublié, le caché. Enfant de la dernière guerre, je sais les silences d'alors des parents jusqu'à la remontée des traces ineffaçables. Mais alors, il y avait un ennemi, un occupant dont les lois, brutalement érigées, permettaient tous les abus, toutes les exactions. Aujourd'hui, la France est en paix, sans ennemi, sans occupant. Et pourtant. Sourdement, insidieusement, les responsables de l'Etat déclarent l'état de guerre, divisent l'opinion, désignent l'ennemi, l'occupant, le signifient à la vindicte publique: l'autre, l'étranger, l'intrus, le voleur, le délinquant, le fauteur de trouble. La machine à broyer se met en marche. Un jour, dans quelques décennies, l'Histoire racontera, révélera.»

Réalisé par 🔷 KARL LASKE